



Les effectifs salariés en hausse sur un an (3T 2021/3T 2020)

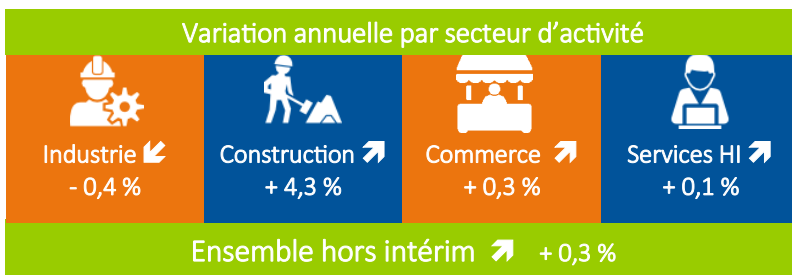
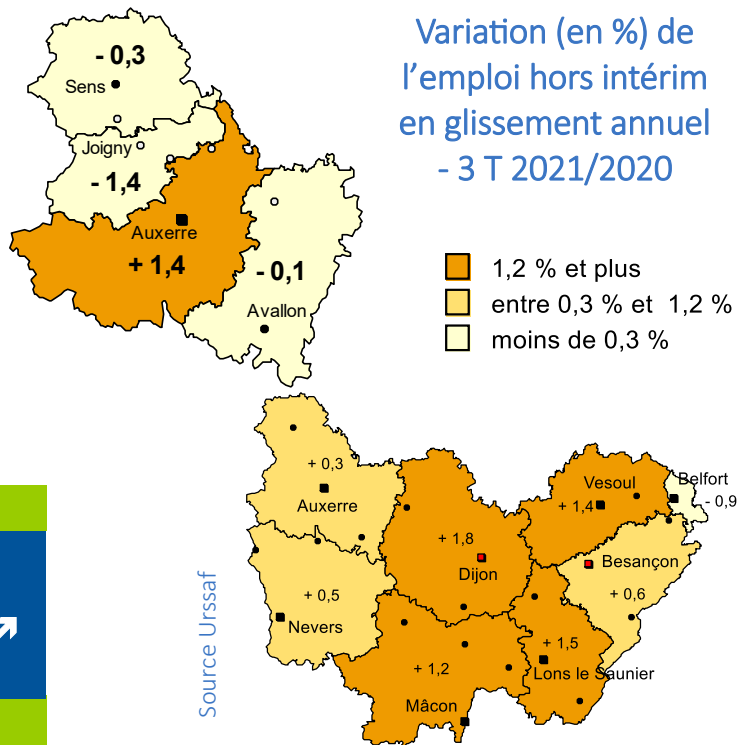
L'emploi permanent dans le département de l'Yonne est en hausse : + 0,3 % de ses emplois salariés hors intérim sur un an. Les trois premiers trimestres de l'année 2021 sont positifs et permettent un gain de 220 postes en un an. L'Yonne reste cependant en dessous du taux de croissance de la région Bourgogne-Franche-Comté (1,0 % sur un an).

La croissance de l'emploi permanent est portée par le secteur de la construction qui gagne 220 emplois sur l'année et par le tertiaire (+ 50 postes dans le commerce et + 20 postes dans les services). A l'inverse, les difficultés persistent dans l'industrie (- 80 postes sur un an).

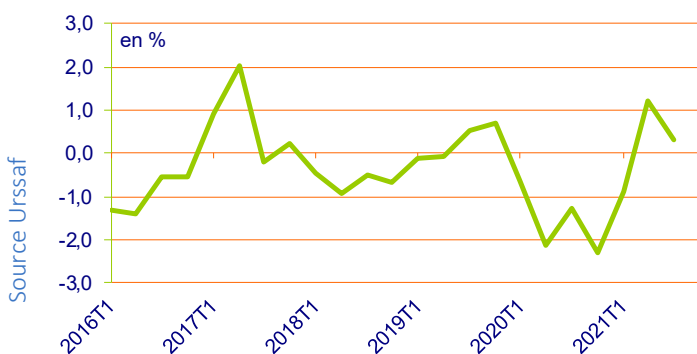
Le bassin d'Auxerre porte la croissance de l'emploi permanent sur un an (+ 420 postes). Les autres bassins enregistrent des pertes d'emplois de - 0,1 % pour l'Avallonnais à - 1,4 % dans le Jovinien.

- 220 postes gagnés hors intérim en un an
- La construction en progression
- L'Auxerrois, territoire porteur

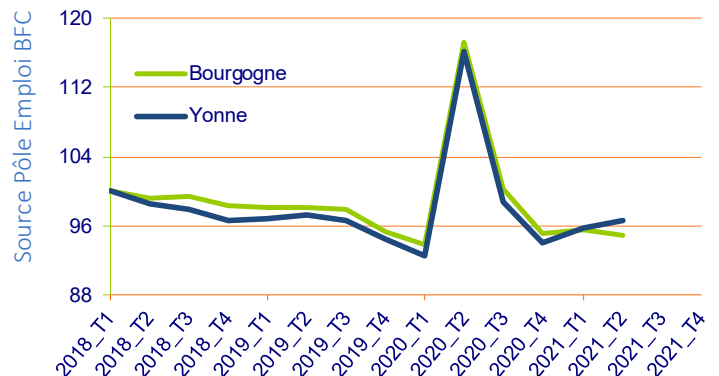
Variation (en %) de l'emploi hors intérim en glissement annuel - 3 T 2021/2020



Evolution de l'emploi salarié privé en glissement annuel



Evol. trimestrielle du nbr de demandeurs d'emploi cat. A



AVERTISSEMENT. L'introduction depuis mars 2015 de la Déclaration sociale nominative (DSN), qui se substitue notamment au bordereau récapitulatif de cotisations (BRC), modifie les informations déclaratives nécessaires au calcul des indicateurs statistiques présentés dans cette publication. La nouvelle source permet en effet le calcul des effectifs des établissements à partir des données individuelles des contrats alors que l'effectif agrégé de ces mêmes établissements, historiquement présent dans les BRC, demeurait transitoirement présent en DSN. Cette opération a pu conduire à des révisions significatives (cf. www.urssaf.org/Observatoire_economique/Acoss_Stat/n°325).

Sur un an, l'emploi permanent icaunais est en hausse (220 postes gagnés en un an). Ce bilan positif sur un an ne permet pas de compenser les pertes accumulées au cours de l'année 2020 et le département ne retrouve pas son niveau d'avant crise (4T 2019). Ainsi, 450 postes ont été perdus depuis fin décembre 2019. Dans ce territoire, l'industrie perd encore des emplois en un an. Le tertiaire progresse lentement (+ 0,1 % dans les services et + 0,3 % dans le commerce sur un an). Sur cette même période, la construction porte la croissance avec une hausse de + 4,3 % (soit 220 emplois).

Un secteur en déclin bien avant la crise sanitaire ...

Dans le **secteur industriel**, déjà en baisse depuis de nombreuses années, les pertes se poursuivent : - 80 postes en un an et - 390 depuis le début de la crise sanitaire. Les activités de métallurgie - fabrication de produits métalliques (- 70 postes), la fabrication d'équipements électriques (- 50 postes) et la fabrication de machines et équipements (- 30 postes) sont fortement impactées sur l'année mais surtout depuis le début de la crise (respectivement 170, 100 et 330 postes perdus depuis décembre 2019). Les bons résultats dans l'industrie du meuble depuis le début de la crise ne permettent pas de compenser les résultats des autres activités.

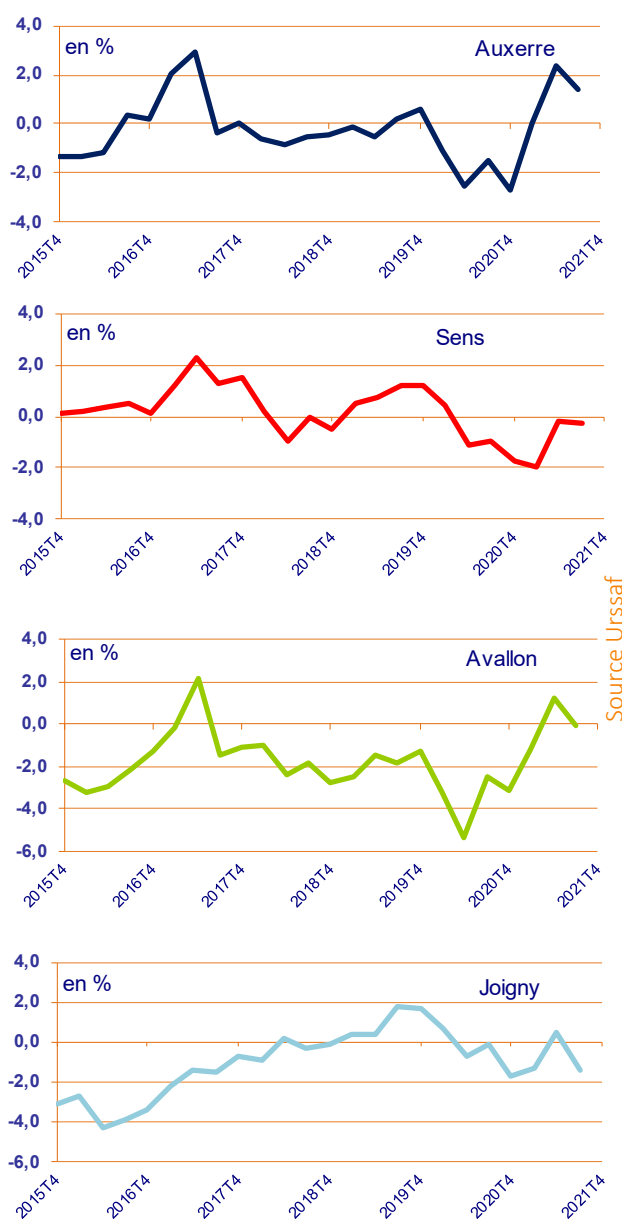
... deux secteurs en hausse modérée par rapport à leur niveau d'avant crise ...

L'emploi permanent dans le **commerce** et dans les **services hors intérim** réussit à progresser de respectivement 50 et 20 postes en un an. Dans le commerce, cette croissance est portée par le commerce de détail. Dans les services hors intérim, ce sont les activités de services administratifs, l'hébergement-restauration et les activités juridiques, de conseil et d'ingénierie qui portent la croissance. A l'inverse, l'action sociale - hébergement médico-social et les activités immobilières perdent des postes sur un an. Malgré un bilan positif sur un an, le commerce comme les services ne retrouvent pas leurs niveaux d'avant crise. Les pertes s'élèvent respectivement à - 70 et - 160 postes entre fin décembre 2019 et le 3^e trimestre 2021.

... et un secteur qui continue sa croissance pendant la crise.

Avec une hausse de 220 postes sur un an, la **construction** est le secteur qui porte la croissance du département. Pendant la crise sanitaire, ce secteur a continué à gagner des emplois dans le bâtiment comme dans les travaux publics.

Variation de l'emploi hors intérim en glissement annuel



L'emploi salarié privé par bassin d'emploi et secteur d'activité

valeur brute	Auxerre		Sens		Avallon		Joigny		Yonne	
	21T3 (en milliers)	evol. ann en %	21T3 (en milliers)	evol. ann en %	21T3 (en milliers)	evol. ann en %	21T3 (en milliers)	evol. ann en %	21T3 (en milliers)	evol. ann en %
Ensemble hors intérim :	30,4	1,4	20,5	-0,3	7,4	-0,1	9,9	-1,4	68,2	0,3
Industrie	6,6	-0,8	5,7	0,1	1,5	1,0	3,2	-1,2	17,0	-0,4
Construction	2,6	3,8	1,6	5,3	0,5	-0,2	0,7	7,7	5,4	4,3
Commerce dont :	5,9	2,2	4,3	-0,2	1,8	0,8	2,8	-2,9	14,9	0,3
Commerce de gros *	1,5	1,1	0,9	-1,1	0,7	-5,0	1,7	1,4	4,9	-0,1
Commerce de détail *	3,4	3,5	2,4	-0,3	0,9	6,2	0,9	-11,2	7,6	0,7
Services hors Intérim	15,3	1,7	8,9	-1,5	3,5	-0,9	3,2	-2,0	30,9	0,1

* à l'exception des automobiles et des motocycles

Source Urssaf

Des signaux encourageants pour le bassin d'Auxerre

Dans l'ensemble, le territoire du bassin d'Auxerre a gagné 420 postes (hors intérim) depuis un an et reste en perte de 10 postes par rapport au dernier trimestre 2019 qui marque le début de la crise sanitaire.

Les **services hors intérim** restent le secteur le plus porteur d'emploi sur le bassin avec un gain de 255 postes sur un an et 315 postes depuis le début de la crise sanitaire. L'hébergement-restauration (+ 135 postes) et les activités de services administratives (+ 120 postes) expliquent en partie ces bons résultats.

Le secteur du **commerce** continue de « reprendre des forces » avec 125 emplois créés sur un an. Ce dernier n'est pas revenu à son niveau d'avant crise et accuse encore une perte de 25 postes en comparaison au dernier trimestre 2019. L'embellie vient principalement du commerce de détail qui augmente de 115 postes.

La **construction**, secteur ayant le moins souffert durant la crise sanitaire, gagne de nouveau des emplois avec une hausse de 95 postes sur un an et dépasse maintenant son niveau d'avant crise (+ 30 postes depuis fin décembre 2019). Ces bons chiffres s'expliquent par les hausses dans le gros œuvre (+ 55 postes) et le second œuvre (+ 20 postes) sur un an.

L'**industrie** peine à retrouver son niveau d'avant crise. Les difficultés dans l'industrie se réduisent mais restent encore marquées. Le secteur perd encore 55 postes en un an et ce chiffre baisse à - 280 postes depuis le début de la crise. Dans le détail, la métallurgie-fabrication de produits métalliques baisse de 30 postes, la fabrication d'équipements métalliques perd 25 postes et l'industrie chimique diminue de 20 postes.

L'emploi Sénonais soutenu par la construction

Le bassin sénonais gagne 55 postes en un an (+ 70 depuis fin décembre 2019). La tendance est à la stabilisation de l'emploi.

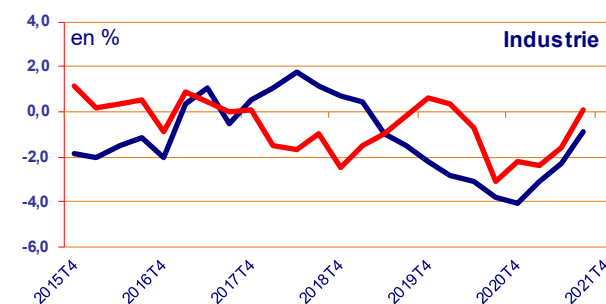
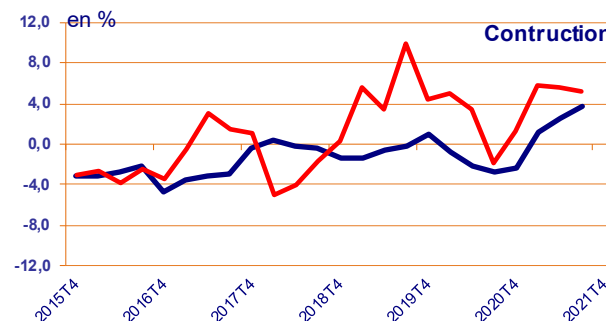
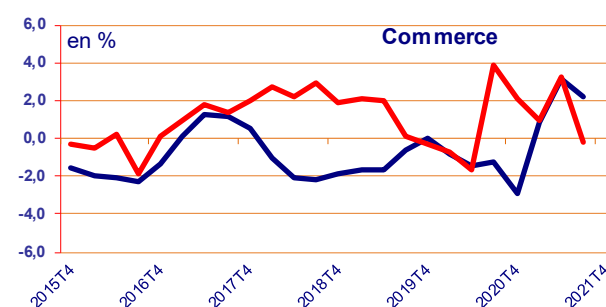
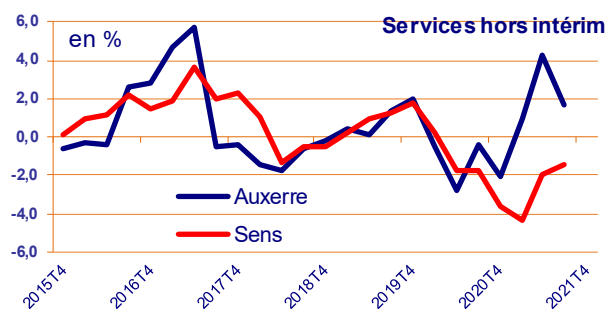
Les **services hors intérim** voient leur nombre d'emplois diminuer fortement en un an (- 135 postes), l'action sociale et hébergement médicaux (- 270 postes) et les activités pour la santé humaine (- 40 postes) tirent le secteur vers le bas, tandis que les activités juridiques, de conseil et d'ingénierie gagnent 30 emplois. Le constat est identique sur la période de crise sanitaire avec une perte importante de 365 postes.

Le secteur de la **construction** se porte bien avec 80 emplois créés sur un an (+130 postes depuis le début de la crise sanitaire) notamment dans le gros œuvre (+ 50 postes) et le second œuvre (+ 40 postes). Le secteur continue sur sa lancée avec une bonne dynamique depuis le début de l'année.

Le commerce de gros rencontre quelques difficultés (- 10 postes) et malgré le commerce de réparation auto-moto qui génère des emplois (+ 10 postes), le **commerce** perd 10 emplois sur l'année. Le bilan est toutefois positif sur la période de crise avec 105 postes créés depuis fin décembre 2019.

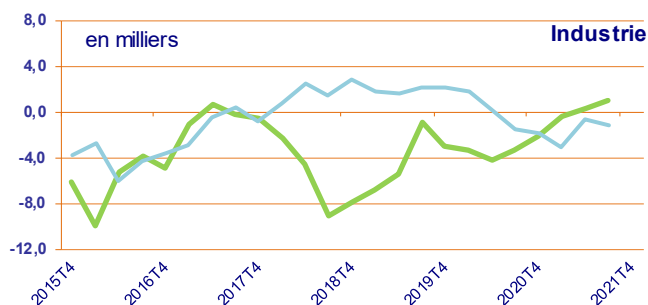
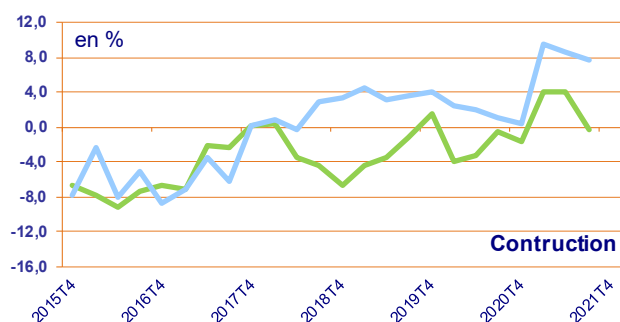
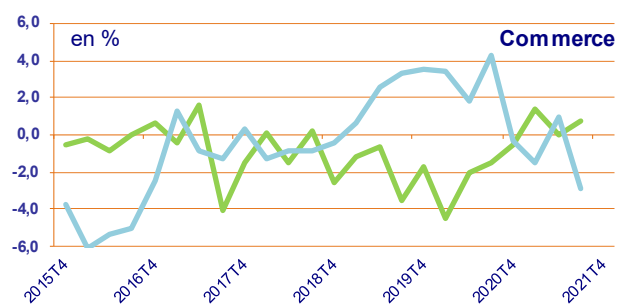
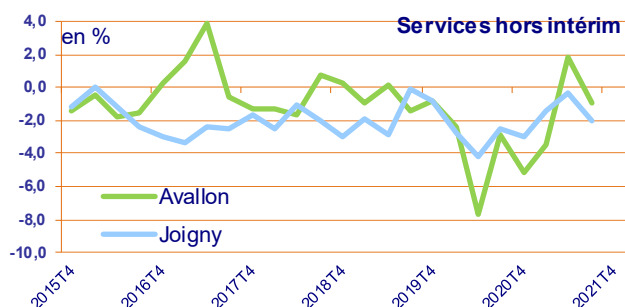
L'**industrie** sénonaise se maintient (+ 5 postes) en un an. L'industrie plastique (- 25 postes) et la métallurgie et fabrication de produits métalliques (- 25 postes) subissent le plus de pertes. A l'inverse, le bois papier (+ 30 postes) et l'industrie agroalimentaire (+ 20 postes) se portent bien. Les difficultés sur le long terme restent cependant bien présentes (- 145 postes depuis le début de la crise sanitaire).

Variation de l'emploi hors intérim en glissement annuel



Source Urssaf

Variation de l'emploi hors intérim en glissement annuel



Source Urssaf

L'emploi dans l'avallonnais est assez peu dynamique

L'emploi permanent dans le bassin d'Avallon est peu dynamique sur un an. L'emploi se stabilise dans tous les secteurs avec toutefois une évolution un peu plus marquée dans les services. Le niveau d'emplois du bassin est identique à celui d'avant crise sanitaire.

La **construction**, secteur ayant le moins souffert durant la crise sanitaire, reste stable sur un an et sur toute la période de crise sanitaire.

Les résultats de l'emploi dans les **services hors intérim** sont également proche de la stabilité sur un an avec 30 postes perdus. Le bilan est identique sur la période de crise avec un secteur qui ne retrouve pas tout à fait son niveau d'avant crise. Sur un an, le secteur de l'hébergement-restauration reste en difficulté avec une perte de 50 postes. A l'inverse, les activités juridiques, de conseil et d'ingénierie présentent un bilan positif de + 40 emplois sur un an.

L'**industrie** réussit à stabiliser son emploi sur l'année et retrouve son niveau d'avant crise. En effet les quelques pertes dans la fabrication d'équipements électriques (-10 postes en un an) sont compensées par les gains de l'industrie agro-alimentaire (+10 postes). Les effectifs restent stables dans les autres activités industrielles.

La quasi-stabilité de l'emploi dans le **commerce** sur un an (+ 10 postes) s'explique par la dégradation de l'emploi dans le commerce de gros (- 40 postes) compensée par les gains dans le commerce de détail (+ 50 postes). Le secteur retrouve son niveau d'emploi d'avant crise.

Seul le secteur de la construction ne perd pas d'emploi sur un an dans le bassin du jovinien

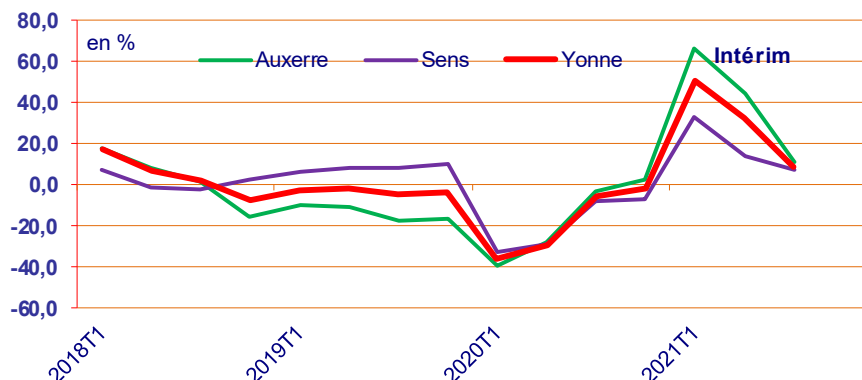
Sur un an, le bassin du Jovinien est celui qui présente la plus forte perte d'emplois du département : 140 postes permanents perdus. Sur la période de crise sanitaire, le bilan est moins lourd avec une baisse de 40 emplois.

Avec un gain de 45 postes sur un an, la **construction** est le seul secteur qui gagne des emplois dans le bassin. Le second œuvre est l'activité qui gagne le plus d'emplois sur cette période (+ 30 postes). Le bilan sur la période de crise sanitaire est positif pour le secteur qui a gagné 50 emplois depuis le 4^e trimestre 2019.

Le **commerce** perd 85 postes sur un an avec des difficultés concentrées dans le commerce de détail (- 110 emplois en un an). La situation reste compliquée dans les **services hors intérim**, qui perdent toujours des emplois (- 65 postes en un an). Sur cette période, les pertes se situent notamment dans l'action sociale, hébergement médico-social (- 65 postes) ainsi que dans les activités juridiques et de conseil (- 35 postes). En revanche, le secteur des spectacles et des activités récréatives bénéficie d'un retour à la normale pendant l'été et crée 45 postes. Le secteur reste cependant loin de son niveau d'avant crise, 85 postes perdus depuis fin décembre 2019.

Dans l'**industrie**, les difficultés perdurent, le secteur perd 40 postes en un an. Ce constat est lié aux pertes dans la fabrication de machines et équipements (- 30 postes) et dans la fabrication de matériels de transports (- 25 postes). Le secteur garde toutefois son niveau d'emploi d'avant crise.

Variation annuelle de l'emploi intérimaire par ZE



valeur brute	emploi	variation annuelle (en %)				
	(milliers)	2020T3	2020T4	2021T1	2021T2	2021T3
Yonne	4,8	-5,6	-2,1	51,1	32,5	8,9
Auxerre	2,4	-3,1	2,5	66,2	44,3	11,4
Avallon*	0,3	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Sens	2,0	-8,4	-6,7	33,2	13,7	7,7

*les données sur la zone d'Avallon étant trop faibles, il n'est pas significatif de les commenter

Source Intérim Dares

L'emploi repart dans l'intérim

Après de fortes difficultés pendant la crise sanitaire, l'intérim est en croissance sur un an. Cette croissance concerne l'ensemble des zones d'emplois du département. Sur un an, la zone d'emploi d'Auxerre bénéficie à la fois de gains d'emplois permanents et intérimaires. Dans la zone d'emploi de Sens, les gains dans l'intérim masquent les pertes de l'emploi permanent sur un an.

Le dynamisme de l'intérim observé depuis plusieurs trimestres permet aux trois zones d'emplois du département de dépasser le niveau d'emploi intérimaire d'avant crise.

INFORMATION.

Les séries d'effectifs salariés et de masse salariale connaissent des modifications. Les changements concernent la définition du champ du secteur privé, et la source des effectifs intérimaires. **Les données sont désormais brutes, et les variations annuelles.** Plus d'informations sont disponibles sur acoss.fr, rubrique [Acoss Stat / n°249](#).

Note méthodologique :

Les employeurs du Régime général de Sécurité Sociale déclarent leurs cotisations sociales aux Urssaf à l'aide du Bordereau Récapitulatif des Cotisations (BRC) et de la déclaration sociale nominative (DSN) qui, depuis mars 2015, se substitue progressivement au BRC. **Le champ de l'étude** porte sur l'ensemble des établissements du secteur privé (y compris l'éducation et la santé relevant du secteur concurrentiel, hors salariés de particuliers employeurs et agriculture).

Le BRC : Cette déclaration était mensuelle si l'effectif de l'entreprise était au moins égal à 10 salariés et en principe trimestrielle en deçà de ce seuil.

La **DSN** est mensuelle. Elle fournit chaque mois des données individuelles et les données agrégées du BRC, y compris les effectifs en fin de mois dont la déclaration n'est plus obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2018. D'ici là, les effectifs déclarés utilisés dans la chaîne de production Acoss sont progressivement remplacés par des effectifs calculés à partir des données individuelles. **L'effectif salarié**, hors intérimaires est mesuré en fin de trimestre. Chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf et l'Acoss.

L'effectif des intérimaires, fourni par la Dares dans le cadre de la coproduction des ETE, est calculé à partir

de la moyenne du nombre de contrats en cours pendant cinq jours ouvrés en fin de trimestre. Il est corrigé de la multi activité. Cette donnée n'étant pas disponible par bassin d'emploi, elle est présentée par zone d'emploi.

Les données **demandeurs d'emploi** concernent les inscrits en fin de mois à Pôle emploi. L'intérim est aussi un indicateur fin de mois.

Les données concernant le dernier trimestre sont provisoires. L'historique peut également faire l'objet de révisions mais de manière plus ponctuelle. Dans l'hôtellerie et la restauration, les congés d'été expliquent en grande partie la hausse de l'emploi constatée chaque année au 3^e trimestre. **Les données sur l'emploi sont hors intérim. Elles sont en valeur brute et les évolutions sont annuelles.**

Les indicateurs : les niveaux d'emplois sont mesurés en valeurs brutes. La variation annuelle fournit l'évolution de l'effectif salarié (en pourcentage) entre un trimestre et le trimestre de l'année précédente. **La catégorie A** : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.



N° ISSN : 2110-5391

L'emploi dans l'Yonne n° 48

Publication de l'Urssaf Bourgogne, de la Maison de l'Emploi d'Auxerre et de la CCI de l'Yonne.

Directeur de la publication : **Lionel Matz, directeur de l'Urssaf Bourgogne.**

Pour en savoir plus :

• **Jeanne-Clémence Andrey**

Urssaf Bourgogne -
severine.tromparent@urssaf.fr

• **Olivier Hemard**

Maison de l'emploi d'Auxerre -
ohemard@mdeauxerrois.com

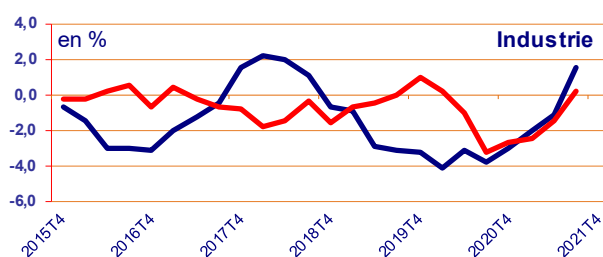
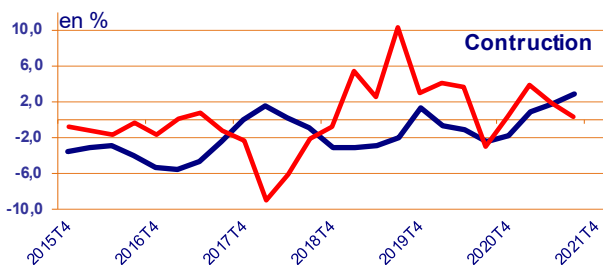
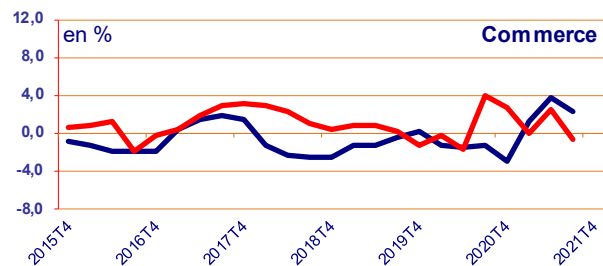
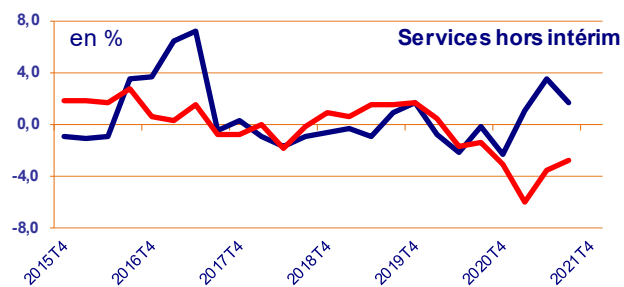
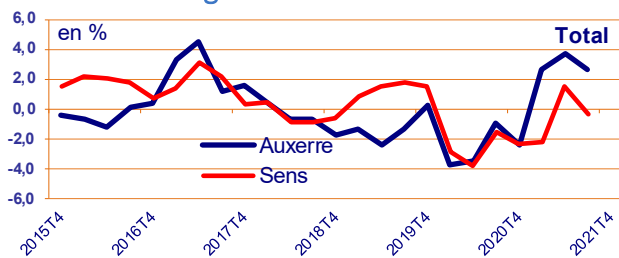
• **Maxime Buard**

CCI de l'Yonne -
m.buard@yonne.cci.fr

Retrouvez Stat'Ur et l'emploi dans l'Yonne sur www.acoss.fr

PAO : Urssaf Bourgogne

Variation de l'emploi hors intérim en glissement annuel



L'emploi salarié par agglomération et secteur d'activités

valeur brute	Auxerre		Sens	
	21T3 (en milliers)	evol. an. en %	21T3 (en milliers)	evol. an. en %
Ensemble hors intérim :	21,9	1,9	15,4	-1,2
Industrie	3,5	1,6	4,5	0,2
Construction	1,5	2,7	1,1	0,3
Commerce dont :	4,7	2,3	3,4	-0,7
Commerce de gros *	1,1	1,1	0,7	-3,0
Commerce de détail *	2,7	3,0	2,0	-1,4
Services hors Intérim	12,1	1,7	6,4	-2,7

* à l'exception des automobiles et des motocycles

Source Urssaf

Une nouvelle hausse qui ne suffit pas à retrouver les chiffres d'avant crise pour l'agglomération auxerroise.

La reprise continue sur l'agglomération d'Auxerre avec une nouvelle hausse de 405 postes en un an. Malheureusement, ce chiffre ne suffit pas pour que l'agglomération retrouve son niveau d'avant crise. La perte est de 35 postes par rapport au quatrième trimestre 2019.

Les **services** hors intérim gagnent 200 postes sur un an et dépassent leur niveau d'avant crise sanitaire avec + 135 postes par rapport au 4^e trimestre 2019. Les services administratifs (+ 135 postes) et l'hébergement-restauration (+ 85 postes) restent les « moteurs » de ce secteur.

Le **commerce** affiche lui aussi des gains d'emplois (+ 105 postes en un an) grâce au commerce de détail (+ 80 postes) et au secteur de la réparation auto-moto (+ 15 postes). Le secteur ne retrouve cependant pas son niveau d'avant crise avec une perte de 60 postes par rapport à son niveau au 4^e trimestre 2019.

L'**industrie**, en difficulté ces derniers trimestres, retrouve des couleurs avec un gain de 55 postes en un an. Elle reste néanmoins loin de son niveau d'avant crise avec une perte de 50 emplois en comparaison au 4^e trimestre 2019. La fabrication de machines et équipement (+ 10 postes) et la fabrication de machines de transports (+ 10 postes) portent le secteur vers le haut.

Enfin, la **construction** gagne des emplois (+ 40 postes en un an) mais ne revient pas à son niveau d'avant crise avec encore (-5 postes par rapport au 4^e trimestre 2019). Le gros œuvre (+ 20 postes) et le second œuvre (+ 20 postes) sont les secteurs qui évoluent le plus.

L'agglomération de Sens perd des emplois

Les bons résultats du dernier trimestre ne se confirment pas dans l'agglomération sénonaise qui perd 190 emplois permanents sur un an. Sur la période de crise, le bilan reste toutefois positif avec + 80 postes depuis fin décembre 2019.

L'emploi permanent dans le **commerce** est en peine (- 25 postes). Le commerce de détail (- 30 postes) et le commerce de gros (- 20 postes) pénalisent le secteur à l'inverse du commerce de réparation auto-moto qui se porte bien (+ 30 postes). Les bilan est toutefois positif sur la période de crise avec 40 postes gagnés depuis fin décembre 2019.

L'**industrie** gagne 10 emplois en un an (50 depuis le début de la crise) grâce aux secteurs du bois papier (+ 30 postes) et de l'industrie chimique (+ 20 postes), qui compensent les pertes de la métallurgie et de la fabrication de produits métallique qui perd 25 emplois. La situation reste difficile sur le long terme avec 140 postes perdus depuis le début de la crise.

La **construction** arrive juste à se maintenir avec 5 emplois créés en un an. Le second œuvre (+ 15 postes) se porte bien tandis que le gros œuvre (- 10 postes) a plus de difficultés.

Les **services hors intérim** enregistrent une forte baisse d'activité avec la perte de 180 emplois en un an (- 335 postes sur la période de crise). L'action sociale et hébergement médicaux (- 270 postes) et les activités pour la santé humaine (- 20 postes) se dégradent, les activités de services administratifs (+ 40 postes), les activités juridiques, de conseil et d'ingénierie (+ 30 postes) ne parviennent pas à soutenir le secteur.